

Cote du document:	<u>EB 2007/91/INF.9/Rev.1</u>
Date:	<u>5 octobre 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Discours de clôture**

### **du Président du Fonds international de développement agricole, M. Lennart Båge, à la quatre-vingt-onzième session du Conseil d'administration**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-onzième session  
Rome, 11-12 septembre 2007

---

Pour: **Information**



Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais maintenant résumer nos débats et attirer brièvement l'attention sur les décisions adoptées à l'occasion de cette session.

Le Conseil d'administration s'est tout d'abord penché sur les questions relatives au Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Oralement informés de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action, les Administrateurs ont pu apprécier l'alignement, la cohérence et la focalisation des activités du FIDA en référence aux objectifs de développement indiqués dans le Cadre stratégique 2007-2010. Les Administrateurs ont pris acte des résultats positifs de l'évaluation interne du nouveau modèle pour l'approbation des projets, évaluation qui a mis en évidence les avantages de ce nouveau modèle en termes d'économies, de ciblage des problèmes institutionnels et de réputation, et d'accès aux détails opérationnels et techniques importants grâce à la mise en ligne de tous les rapports de préévaluation et dossiers clés sur le site web à accès restreint du FIDA.

Comme convenu lors de sa session de décembre 2006, le Conseil d'administration a examiné le Cadre de mesure des résultats au FIDA (EB 2007/92/R.2). Les Administrateurs ont félicité la direction pour le caractère réaliste et la simplicité de la démarche adoptée afin de définir les indicateurs du cadre. Des éclaircissements ont été demandés concernant certains points précis et, après une longue discussion, il a été convenu d'approuver le Cadre de mesure des résultats tel que présenté. Concernant les deux indicateurs de programme permettant de mesurer les résultats des stratégies de pays, il a été décidé que: a) pour l'indicateur relatif à l'impact du programme sur l'accroissement des revenus, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'autonomisation des ruraux pauvres, les rapports du FIDA comporteront une ventilation des composantes par élément constitutif; b) pour l'indicateur relatif au respect, par les programmes de pays du FIDA, du programme sur l'efficacité de l'aide, en considération de l'engagement fort du FIDA envers les partenariats et pour répondre aux préoccupations exprimées en référence à la pertinence de cet indicateur comme mesure de réalisation des objectifs stratégiques du FIDA, cet indicateur sera revu en regard de la qualité et de la validité des informations fournies, dès réception de ces dernières; et c) un rapport sera soumis à la session de décembre du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration s'est ensuite penché sur la Stratégie du FIDA en matière d'innovation (EB 2007/91/R.3 dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/91/R.3/Rev.1). Les Administrateurs ont dit apprécier tant la qualité du document que le caractère participatif du processus de finalisation. Conscient de l'importance que revêt la découverte de solutions nouvelles et novatrices aux problèmes auxquels sont confrontés les ruraux pauvres, le Conseil d'administration a approuvé cette stratégie qui a pour finalité l'intégration systématique et effective de l'innovation dans les procédures du FIDA. En réponse à une question relative au mécanisme de financement de l'innovation (MFI), un document de séance (EB 2007/91/C.R.P.1) a été établi pour proposer des informations complémentaires sur les mécanismes de financement de la stratégie. Ce document précise que la création éventuelle d'un instrument de financement spécial (par exemple un MFI) se ferait dans le respect des procédures pertinentes et qu'elle serait soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Le document R.3 sera revu afin de refléter les informations fournies dans le document C.R.P.1.

Les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction le document sur les priorités stratégiques, le programme de travail, le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et le budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 (EB 2007/91/R.4) et ont approuvé les priorités définies pour 2008. Un consensus général s'est dégagé concernant le montant du programme de travail du Fonds pour 2008, à savoir 650 millions de USD, sous réserve

de la disponibilité de ressources, et des dépenses d'administration proposées. Les Administrateurs se sont félicités de l'élimination des effets des fluctuations monétaires sur le ratio d'efficacité de référence ainsi que de la baisse du ratio à 16,3%. Le Conseil d'administration a remercié le Comité d'audit pour les travaux réalisés de concert avec le secrétariat en vue d'améliorer la présentation du document, notamment la décision d'abolir le transfert théorique de 2,5% du programme de travail au MFDP. Des indications complémentaires ont été fournies concernant la préparation du document final en vue de sa présentation au Comité d'audit en novembre et au Conseil d'administration en décembre. Les Administrateurs ont été invités à adresser leurs commentaires et questions au Comité d'audit avant la réunion de novembre, afin de laisser le temps nécessaire pour un examen approfondi qui fera l'objet d'un rapport présenté en décembre au Conseil d'administration.

Le document a également fourni au Conseil d'administration un aperçu du programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2008, favorablement accueilli. Discuté par le Comité de l'évaluation lors de sa quarante-huitième session, le document sera finalisé sur la base des directives du Comité et du Conseil d'administration.

Le rapport sur la quarante-huitième session du Comité de l'évaluation (EB 2007/91/R/5/Rev.1), qui s'est tenue le 7 septembre 2007, a été présenté au Conseil d'administration par Madame Siti Nugraha Mauludiah (Indonésie), nouvelle Présidente du Comité.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné l'évaluation à l'échelle de l'institution et l'accord conclusif du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (EB 2007/91/R.6). Une plus grande clarté et des détails additionnels concernant la présence future du Fonds dans les pays ont été demandés et un document de séance (EB 2007/91/C.R.P.2) a été rédigé. Sur la base des constats de l'évaluation, le Conseil d'administration a approuvé le maintien des quinze initiatives de présence dans les pays – accompagnées d'une expérimentation plus poussée dans le cadre de ces quinze différents modèles, y compris celle du détachement de chargés de programme de pays (CPP) – et l'intégration de ces initiatives dans les procédures administratives et budgétaires ordinaires du FIDA. De plus, il a été convenu que la direction procédera à l'élaboration d'un plan d'activité recouvrant, entre autres, les dispositions administratives, l'estimatif total des coûts et des surcoûts ainsi que les données de base et les résultats escomptés, plan qui sera présenté au Conseil d'administration lors de sa quatre-vingt-douzième session en décembre 2007. À la lumière de ce plan d'activité, la direction préparera des propositions qu'elle soumettra à l'examen du Conseil concernant les initiatives de présence du Fonds dans les pays, y compris le détachement d'un nombre limité de CPP en 2008 et 2009. La direction du FIDA réalisera également une autoévaluation de la présence dans les pays en 2010. Une politique sur la présence dans les pays sera présentée au Conseil d'administration en 2011. Il a été précisé que les deux CPP déjà détachés en Amérique latine ne font pas partie des quinze initiatives mentionnées au paragraphe 7 du C.R.P.2. D'autres préoccupations exprimées par les Administrateurs, et entre autres l'initiative pilote "Unité d'action des Nations Unies" et les recommandations du Groupe de haut niveau sur la réforme des Nations Unies, seront mentionnées dans le procès-verbal de cette session.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (EB 2007/91/R.7), y compris les commentaires du Bureau de l'évaluation. Les Administrateurs ont apprécié le degré de conformité par rapport aux recommandations de l'accord conclusif ainsi que la réduction du nombre moyen de recommandations par évaluation. Sur ce dernier point et compte tenu de l'attention croissante accordée aux recommandations stratégiques, il a été convenu que le Bureau de l'évaluation poursuivrait sur cette voie afin de vérifier les causes profondes des problèmes identifiés. Les Administrateurs ont également salué l'engagement de la

direction à affronter des thèmes cruciaux émergeant des recommandations – durabilité, innovation et suivi-évaluation.

Le rapport intermédiaire sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés a ensuite été discuté et un complément d'allègement de dette a été proposé et approuvé pour Sao Tomé-et-Principe – comme l'indique la résolution figurant dans le document EB 2007/91/R.8.

Les options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) pour le Burkina Faso (EB 2007/91/R.9), le Cameroun (EB 2007/91/R.10), le Kenya (EB 2007/91/R.12), la Mauritanie (EB 2007/91/R.11), le Panama (EB 2007/91/R.15), le Rwanda (EB 2007/91/R.13/Rev.1) et la République-Unie de Tanzanie (EB 2007/91/R.14) ont ensuite été examinées. Les commentaires des Administrateurs figureront dans le procès-verbal de cette session.

Le Conseil d'administration, qui s'est ensuite penché sur l'examen des ressources disponibles pour engagement à cette session (EB 2007/91/R.16 et additif), a pris note du fait qu'aucun recours additionnel au pouvoir d'engagement anticipé n'était nécessaire.

Treize projets et programmes ont été approuvés lors de cette session: cinq en Afrique, trois en Asie et dans le Pacifique, deux en Amérique latine et aux Caraïbes, et trois au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Le Conseil d'administration a également examiné et approuvé le mémorandum du Président sur le report de la date limite de signature de l'accord de prêt pour le Programme national de développement rural: régions centrale et orientale (Prêt n° 651-GT) au Guatemala.

Il a été convenu que la procédure d'approbation des propositions de projets et programmes serait discutée par les Coordonnateurs de liste et amis.

Onze propositions de don ont été approuvées lors de cette session. Sept dons sont financés au titre du guichet mondial/régional, quatre d'entre eux destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et trois à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI; un don a été accordé à un pays spécifique; et trois dons font partie de propositions de projet et programme approuvées pour l'Arménie, le Gabon et le Maroc.

Le Conseil d'administration a examiné le document sur les activités prévues au titre des projets (EB 2007/91/R.36) et a pris note des informations fournies concernant les projets figurant dans la réserve et les COSOP en préparation et prévus pour 2007 et 2008.

Le Conseil d'administration a entamé l'examen des questions financières inscrites à l'ordre du jour en étudiant respectivement les rapports sur l'état d'avancement des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2007/91/R.37) et du portefeuille de placements du Fonds pour le deuxième trimestre de 2007 (EB 2007/91/R.38). Le Conseil d'administration a été informé que, depuis le 10 juillet dernier, date de la publication du rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution, le Canada, le Japon, le Koweït, Moldova, Oman, le Panama et la Suisse ont annoncé des contributions, déposé des instruments de contribution ou effectué des versements.

Concernant le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA, le Conseil d'administration a pris note du fait que le produit total des placements pour le deuxième trimestre se montait à l'équivalent de 11,8 millions de USD, contribuant à un produit net pour le premier semestre d'un montant équivalant à 36 millions de USD, avec un taux de rentabilité annualisé de 3,1% à la fin du mois de juin. De plus, les Administrateurs ont été informés que, malgré les récents remous ayant secoué les marchés financiers et grâce à la politique prudente adoptée par le Fonds, le rendement du portefeuille de placements du FIDA pour les mois de juillet et d'août a

dépassé celui des mois précédents. Ainsi, à ce jour pour 2007, le produit estimé des placements équivaut à 76,1 millions de USD, avec un taux de rentabilité de 3,24% à la fin du mois d'août 2007.

Le Président du Comité d'audit a présenté un rapport sur la quatre-vingt-dix-septième réunion du Comité (EB 2007/91/R.39), à l'occasion de laquelle ont été examinées, entre autres, les questions relatives à la simplification de la présentation du programme de travail et budget du FIDA et à la présentation d'un cadre de budget d'investissement.

Le Conseil d'administration a approuvé l'ordre du jour provisoire de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs (EB 2007/91/R.40), qui se tiendra les 13 et 14 février 2008. Le Conseil d'administration a également recommandé que la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par les Bahamas (EB 2007/91/R.41) soit soumise à l'attention du Conseil des gouverneurs pour approbation.

Le document EB 2007/91/R.42 a fourni au Conseil d'administration des informations concernant le rapport sur la pauvreté rurale, que le FIDA devrait publier en 2009, qui examinera les obstacles auxquels se heurtent les ruraux pauvres aujourd'hui et les efforts déployés par ces derniers afin de les surmonter.

Comme convenu lors de sa session d'avril 2007, le Conseil d'administration a examiné le rapport conjoint sur la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations (EB 2007/91/R.43). Les Administrateurs ont incité la direction à multiplier ses efforts afin de renforcer la collaboration entre les trois organisations basées à Rome, dans un souci de simplification et de rentabilité.

Concernant la représentation du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA pour une durée de trois ans prenant fin en septembre 2010, à noter l'élection, comme membre dudit Comité, d'un représentant de la sous-liste C-3 (Amérique latine et Caraïbes) dont le nom sera communiqué au secrétariat, de Mme Siti Nugraha Mauludiah (Indonésie) comme premier membre suppléant et de M. Arne B. Hønningstad (Norvège) comme second membre suppléant.

Le Conseil d'administration a ensuite approuvé l'amendement du procès-verbal de sa quatre-vingt-dixième session, tel qu'il figure dans le document EB 2007/91/R.45, ainsi que la divulgation de ce procès-verbal sur le site web public du FIDA.

Le Conseil d'administration a examiné l'amendement de l'Article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration (EB 2007/91/R.46) proposé par la délégation allemande. Il a été convenu de soumettre cette question à l'examen des Coordonnateurs de liste et amis.

Enfin, on a noté que des consultations informelles avaient eu lieu entre les Administrateurs sur la question de la désignation d'une personnalité indépendante pour assurer la présidence des consultations relatives à la huitième reconstitution des ressources du FIDA. J'ai précisé, à ce propos, que je suis totalement favorable au principe d'une présidence indépendante, à condition toutefois que le processus de désignation intervienne en temps opportun et que le choix se porte sur une personne efficace – pouvant apporter une véritable plus-value grâce à son expérience des discussions internationales à un niveau élevé, et en particulier des négociations sur la reconstitution des ressources d'une institution financière internationale, et pouvant consacrer le temps nécessaire au processus de consultation, y compris entre les sessions.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Avant de clore cette session, je souhaite prendre le temps de saluer certains de nos amis et collègues. Mme Isabel Lavadenz, Directrice de la Division Amérique latine et Caraïbes, qui reprend ses fonctions auprès de la Banque mondiale le 1<sup>er</sup> octobre, après deux années écoulées au service du FIDA. Durant cette période, le dévouement d'Isabel en faveur de la réalisation du mandat et de la vision du FIDA ainsi que sa riche expérience des réformes institutionnelles, du développement rural et local en Amérique latine, des ressources naturelles et des peuples autochtones ont largement contribué au succès du FIDA dans cette région.

Nous devons également dire "arrivederci" à Mme Cynthia Licul, qui a occupé les fonctions de Chef du Service juridique pendant les dix-huit derniers mois. Arrivée au FIDA en février 2003, Cynthia s'est depuis lors révélée un élément de valeur pour le Fonds. Récemment, ses connaissances de l'institution et ses conseils juridiques avisés nous ont guidés dans l'adoption de décisions importantes pour l'avenir du FIDA et elle peut donc être fière de l'héritage qu'elle nous laisse.

À toutes deux, je souhaite transmettre, en mon nom et au nom de tous les présents, nos remerciements les plus sincères et nos vœux de succès dans vos efforts futurs.

Je déclare cette session close et souhaite à tous un bon retour et, à nos collègues musulmans, *Ramadam Mubarak*.